

Procès-verbal
de la réunion du Conseil d'administration RSC
du 7 janvier 2020
(1/2020)

Présents :

Madame	Véronique Faber, Présidente
Mesdames	Tania Brugnoni, Dominique Hansen, Michèle Vallenthini, Renée Wagener, Membres
Messieurs	Jean-Marie Haensel, Raphaël Kies, Membres
Madame	Céline Flammang, Commissaire de Gouvernement
Monsieur	Thierry Zeien, Secrétaire
Monsieur	Marc Gerges, Directeur

Excusés :

Madame	Nancy Braun, Membre
Monsieur	François Mousel, Membre

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du projet du procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2019

Le procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2019 avait été adopté par procédure écrite en date du 5 décembre 2019. Cette décision est actée dans le présent procès-verbal.

3. Validation et publication en ligne du Rapport d'activités de 2018

Les membres du Conseil valident le Rapport d'activités de 2018.

Les membres du Conseil proposent d'élaborer un Rapport d'activité plus détaillé pour couvrir l'année 2019. Il est en outre suggéré de finaliser le Rapport de 2019 dans les deux mois qui suivent.

4. Archivage

Le Directeur fait état des travaux en cours en matière d'archivage. L'ERSL travaille à cette fin en étroite collaboration avec les Archives nationales et le CNA. Le Directeur propose d'élaborer un plan d'archivage qu'il présentera aux membres du Conseil dans les mois qui suivent.

5. Priorités de la radio 100,7 pour 2020 et au-delà

Un tour de table au sujet des priorités de la radio a lieu.

Les membres du Conseil déclarent à l'unisson que la médiation, prévue pour mi-janvier, figure parmi les priorités les plus importantes. Plus généralement, les rôles et relations structurelles entre conseil d'administration, direction et rédaction doivent être clarifiés. Il est essentiel qu'un cadre de travail constructif soit mis en place. La digitalisation est identifiée comme une autre priorité, tant en ce qui concerne la production du contenu (matériel informatique, DAB+), que la présentation et la promotion de ce dernier (réorganisation du site internet). Les membres du Conseil jugent également important le fait d'être plus à l'écoute des auditeurs. L'objectif étant de mieux connaître les profils de ces derniers et d'appréhender les attentes des citoyens envers une radio de service public (il a été proposé d'organiser des *focus groupes*, en collaboration avec l'Université du Luxembourg). Ces évolutions devraient aussi permettre de renforcer et promouvoir l'identité de la radio. Il est également proposé d'explorer des pistes afin de mieux intégrer le multilinguisme dans la programmation de la radio.

6. Avis de la radio 100,7 pour le Débat de consultation à la Chambre des Députés au sujet du service public dans les médias

En vue de préparer un avis pour le débat de consultation à la Chambre des Députés, le Conseil décide d'organiser un groupe de travail, composé de membres du Conseil, des chefs de service, et du Directeur. Il est proposé d'aborder les sujets suivants : la nouvelle loi, la définition du mandat et le financement.

7. Communication externe

Le débat parlementaire fournira l'occasion de promouvoir davantage la radio. : Il serait important de positionner la radio en mettant en avant les différentes fonctions de la radio, comme la création et la production.

8. Divers

a. Point sur la situation financière 2019

Le Directeur informe les membres du Conseil qu'il anticipe un retour à l'équilibre budgétaire pour l'année 2019. Le rapport financier sera présenté en mars.

b. Ressources humaines

Le Directeur informe les membres du Conseil sur l'évolution de certains contrats de travail, dont des aménagements du temps du travail et un congé de maternité.

c. Actualités suite à l'Assemblée Générale de l'EBU

Le Directeur informe les membres du Conseil des discussions menées au sein de l'assemblée générale de l'EBU. L'EBU s'apprête notamment à revoir à la hauteur la cotisation minimale, ce qui aura un impact financier sur la dotation du Luxembourg.

Le Directeur a établi des relations avec deux cellules qui ont été récemment créées au sein de l'EBU, en l'occurrence « transformation digitale » et « innovation et recherche ». Une collaboration renforcée avec ces entités permettrait de bénéficier encore plus de l'appartenance à l'EBU. Les membres du Conseil donnent leur accord pour approfondir ces relations dans l'objectif d'élaborer des projets innovants pour la radio.

9. Discussions sur le Processus de Médiation

La Présidente informe les autres membres du Conseil de l'objectif retenu de la médiation, défini conjointement avec le médiateur, et de la méthodologie à mettre en place.

En absence du Directeur

Après un bref échange de vues entre les membres du Conseil, la réunion est clôturée. Il est décidé de reporter ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion pour permettre des échanges plus approfondis.

10. Prochaine réunion

La date de la prochaine réunion du Conseil est fixée à mardi le 28 janvier 2020 à 14h30, au siège de la radio.

Luxembourg, le 7 janvier 2020